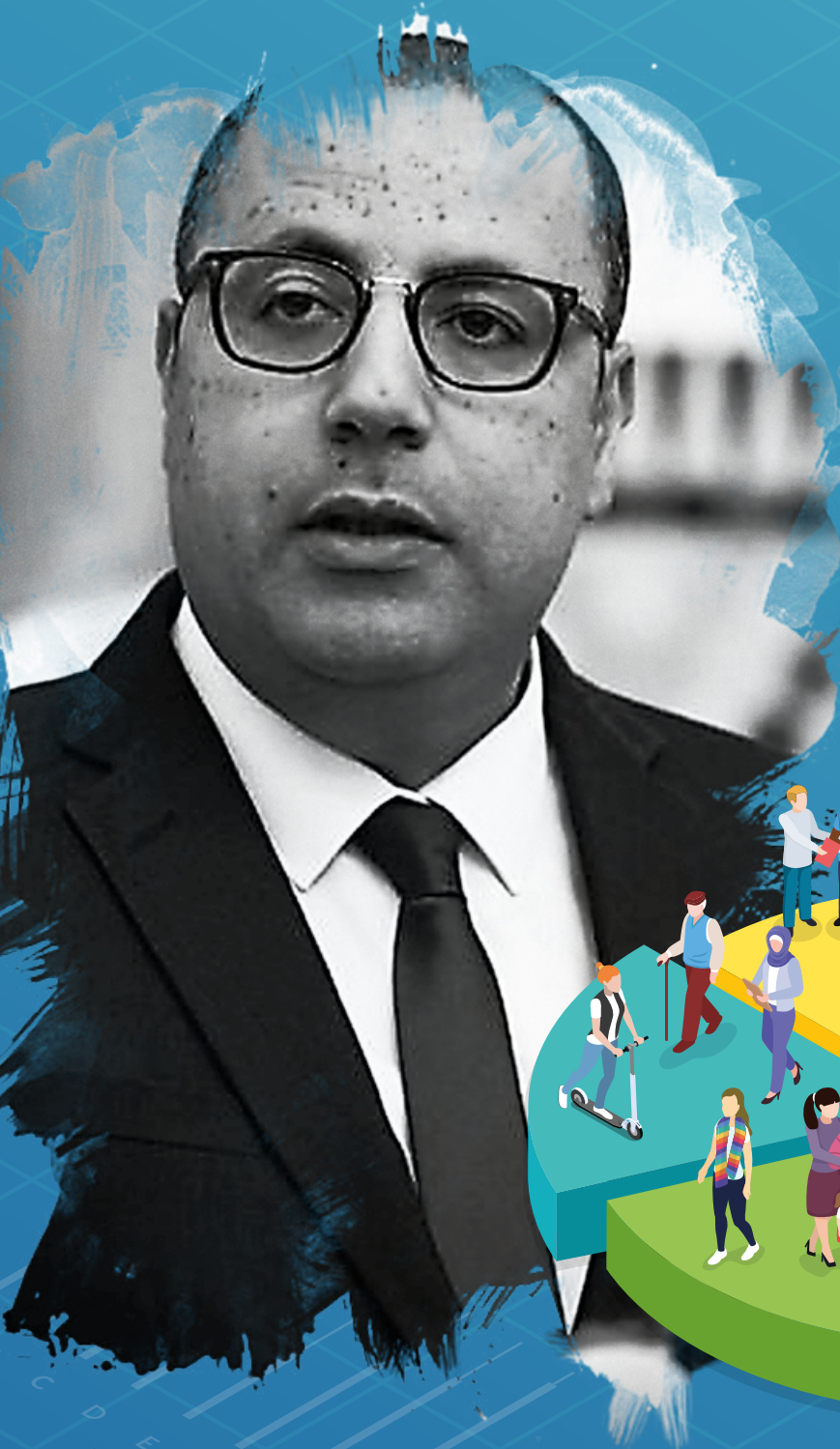


اصوات نساء
ASWAT NISSA

MECHICHI GENDER METER





Depuis sa création en 2011, **Aswat Nissa** lutte contre toutes les formes de discrimination basées sur le genre et plaide pour l'intégration d'une approche qui garantit l'égalité entre les hommes, les femmes et toutes les catégories de la société ¹. Aswat Nissa a lors des dernières années, concentré ses efforts sur le suivi de l'intégration de cette approche dans les politiques publiques.

LE CONCEPT GENRE

Dans une acception classique le concept genre renvoie « à l'identité, aux attributs et au rôle de la femme et de l'homme, tels qu'ils sont définis par la société, et à la signification sociale et culturelle que la société donne aux différences biologiques, ce qui engendre des rapports hiérarchiques entre femmes et hommes et se traduit par une répartition du pouvoir et des droits favorables aux hommes et désavantageuse pour les femmes »². Autrement dit, il désigne les rôles, les comportements, les activités et les attributs qu'une société donnée considère, à un moment donné, comme appropriés aux hommes et aux femmes. Par ailleurs, nous optons dans le cadre de ce document vers une conception plus large de l'approche genre qui ne se limite pas à l'égalité entre les hommes et les femmes uniquement, mais intègre également la prise en compte des besoins spécifiques des différentes composantes de la société. Ainsi le concept genre tel que nous l'entendons ici inclut notamment les hommes, les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les enfants, et la communauté LGBTQ++.

¹ Cette conception découle de l'article 18 de Loi organique n°2019-15 du 13 février 2019 portant Loi organique du Budget.

² Recommandation générale n° 28 du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

CONTEXTE DU BAROMÈTRE GENRE

Selon le 'Global Gender Gap Report'6, en 2020, la Tunisie est classée ³

124^{ème} sur 153

Pays en matière d'égalité de genre.



107^{ème}

en matière de santé



142^{ème}

En matière de participation économique et opportunités de travail



67^{ème}

en matière de participation politique



106^{ème}

En matière d'éducation



S'inscrivant pourtant, dans une optique visant à consacrer l'égalité entre hommes et femmes et différentes catégories de la société, tel que le démontre la Constitution du 27 janvier 2014, la Tunisie peine encore aujourd'hui à traduire ses engagements d'une façon effective dans ses politiques publiques.

En effet, l'article 46 de la Constitution du 27 janvier 2014 dispose : « L'État s'engage à protéger les droits acquis de la femme et veille à les consolider et les promouvoir. L'État garantit l'égalité des chances entre l'homme et la femme pour l'accès aux diverses responsabilités et dans tous les domaines. L'État s'emploie à consacrer la parité entre la femme et l'homme dans les assemblées élues. L'État prend les mesures nécessaires en vue d'éliminer la violence contre la femme ».

Dans la même veine l'article 48 prévoit :

« L'État protège les personnes handicapées contre toute discrimination. Tout citoyen handicapé a droit, en fonction de la nature de son handicap, de bénéficier de toutes les mesures propres à lui garantir une entière intégration au sein de la société, il incombe à l'État de prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet ».

Ceci étant dit, l'écart entre le texte et la réalité demeure considérable, dans la mesure où l'approche genre telle que nous l'avons définie, n'est pas, à priori, toujours prise en compte dans les choix et actions des pouvoirs publics.

³ Global Gender Report 2020, http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2020.pdf.

Ainsi, dans la continuité de ses objectifs visant à renforcer l'intégration de l'approche genre dans les différents volets d'intervention des pouvoirs publics, Aswat Nissa a décidé de lancer cette initiative de créer un baromètre genre. En effet, ce baromètre va permettre de mesurer les éventuels efforts, sinon manquements des protagonistes en la matière. S'intéressant principalement au pouvoir exécutif, nous allons consacrer cette première édition du baromètre

au Chef du Gouvernement Hichem Mechichi. Eventuellement, d'autres acteurs/actrices pourront également faire l'objet d'analyse dans les prochaines éditions du baromètre, en l'occurrence le président de la République, les membres du Gouvernement, etc. Une durée de huit mois allant de septembre 2020 à Mai 2021.

L'ANALYSE DE L'INTÉRÊT ACCORDÉ À L'APPROCHE GENRE PAR LE CHEF DU GOUVERNEMENT SE FERA À QUATRE NIVEAUX :

1. Les activités/initiatives lancées par le Chef du Gouvernement en rapport avec l'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques.
2. Les nominations des membres du Gouvernement de Hichem Mechichi
3. La communication du Chef du Gouvernement
4. Le travail législatif

LES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUE AU GENRE DU CHEF DU GOUVERNEMENT

ENTRE SEPTEMBRE 2020-MAI 2021

Depuis que son Gouvernement a eu la confiance de l'ARP le 02 Septembre 2020, on ne retrouve dans les activités publiées sur le portail de la présidence du Gouvernement que quelques unes qui sont spécifiques au genre.

En effet, durant environ huit (8) mois, M. Hichem Mechichi n'a effectué que quelques activités dont la thématique porte spécifiquement sur le genre, au sens large de celui-ci, qui couvre en plus des femmes, les personnes handicapées et les enfants.



LES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX FEMMES

Le Chef du Gouvernement a eu une rencontre avec la ministre des Affaires de la femme, de la famille et des personnes âgées, et la présidente de l'union nationale de la femme tunisienne, le 08 décembre 2020.

La rencontre avait pour objectif de discuter des mesures qui permettent de lutter contre l'augmentation du taux de violence à l'égard des femmes. Le Chef du Gouvernement a incité à unir les efforts des différent(e)s intervenant(e)s pour faire face à ce fléau qui va à l'encontre des principes énoncés par le Code du Statut Personnel et la Constitution qui interdisent, selon lui, la discrimination basée sur le genre.⁴

Hichem Mechichi a également exprimé durant cette rencontre son implication pour la cause des droits des femmes, de la citoyenneté et de l'élimination de toutes sortes de violence à l'égard des femmes.

⁴ Voir communiqué de la Présidence du Gouvernement du 08/12/2020, [en ligne] : <http://www.pm.gov.tn/pm/actualites/actualite.php?id=12870&lang=ar>, (consulté le 27/01/2021).

Ceci étant dit, le contraste entre les propos émis par le Chef du Gouvernement lors de cette rencontre et le bilan effectif de ce dernier en ce qui concerne l'intégration de l'approche genre dans ses politiques est remarquable. En effet, si Hichem Mechichi annonce être préoccupé par les questions relatives au genre et l'augmentation des violences à l'égard des femmes, aucune mesure effective n'a été annoncée suite à cette rencontre. Le Chef du Gouvernement s'est contenté de réciter des slogans larges, sans prendre de décisions concrètes permettant de réduire ces violences ou d'y remédier.

Plus encore, aucune femme ne figure dans le remaniement ministériel du 26 janvier 2021, effectué par Hichem Mechichi.

Au contraire, il a même réduit le nombre de femmes faisant déjà partie du Gouvernement. Ce choix inexplicable nous laisse perplexe vis-à-vis de la position réelle du Chef du Gouvernement par rapport aux principes de l'égalité des chances et de la parité, prévus par la Constitution du 27 janvier 2014.

Le Chef du Gouvernement ne semble a priori pas prêt à fournir de réels efforts pour la lutte contre la discrimination basée sur le genre, du moins ces actes en la matière ne correspondent pas aux propos qu'il avait émis lors de la rencontre précitée et restent occasionnels.

En effet, le 08 mars 2021, et à l'occasion de la célébration de la fête internationale des femmes, M. Le chef de gouvernement a annoncé un ensemble de mesures dont l'objet est de consolider les efforts communautaires contre la violence à l'égard des femmes et d'encourager les femmes entrepreneuses. En effet, il a ratifié la nouvelle stratégie nationale contre la violence à l'égard des femmes et a décidé d'élaborer un mécanisme de compensation au profit des femmes victimes de violence sans préciser ses modalités de financement. De plus, il a ratifié le nouveau programme national de promotion de l'entreprenariat féminin (Raidet).

Certes, toutes ces décisions méritent d'être saluées. Cependant, c'est la peur qu'elles restent des lettres mortes qui règne, surtout avec le défaut de réponse de la présidence du gouvernement et du ministère de la Femme sur nos demandes d'accès à l'information concernant le contenu de ces engagements et le taux d'avancement de leur application. Il est de même pour la décision prise lors de la réunion du Conseil des pairs dont l'objet est de réviser le cadre juridique et réglementaire de la pension alimentaire et de la rente de divorce.

Le 09 mars 2021, toujours à l'occasion de la célébration de la fête internationale des femmes, M. Mechichi s'est déplacé à Zaghouan où il a rencontré quelques fondatrices de microprojets et leur a octroyé 19 obligations financières pour les aider à promouvoir leurs projets. Il est indéniable que ces « prêts étatiques » seront bénéfiques pour ces entrepreneuses pour développer davantage leurs entreprises. Cependant, il aurait été préférable que le ministère de la Femme clarifie encore mieux les modalités de remboursement des montants versés.

L'énumération de ces décisions donne l'impression que l'Etat tunisien, par le biais de son pouvoir exécutif et ses institutions, intègre enfin l'approche du genre dans ses considérations et politiques publiques, et pourtant, cette intégration reste occasionnelle, et une fois que les fêtes de la femme passent, les choses redeviennent comme avant.

Le 16 mars 2021, et à l'occasion de la célébration de la journée de l'habit traditionnel tunisien, M. Le Chef du Gouvernement a choisi d'octroyer le prix national pour la promotion de l'artisanat et des métiers d'art à deux artisans hommes, alors que, et selon le rapport de l'office national de l'artisanat « L'artisanat en chiffre » datant de 2016, le nombre estimatif des artisans est de **350.000 personnes, 158.879 d'eux sont inscrits auprès du répertoire des artisans dont 132.500 femmes avec un pourcentage de 83.4%**.⁵

⁵ ONAT, « L'artisanat en chiffre 2016 », ONAT, 2016, p.4. Disponible sur, <http://www.artisanat.nat.tn/wp-content/uploads/2018/02/Brochure-AR016.pdf>.



De plus, et selon le même rapport, parmi **1888 entreprises** de métiers on compte **666 entreprises fondées par des femmes** avec un pourcentage de **35.3%**.⁶ Ce choix est donc inexplicable et témoigne du défaut de volonté du chef de l'exécutif dans l'appréciation du critère du genre dans ses activités.

تطور عدد الحرفيين المسجلين حسب الولايات والنوع الاجتماعي

2016			2015			2014			2013			2012			الولاية
المجموع	ذكور	إناث	المجموع	ذكور	إناث	المجموع	ذكور	إناث	المجموع	ذكور	إناث	المجموع	ذكور	إناث	
38	11	27	5	2	3	87	22	65	56	23	33	66	20	46	أريانة
52	8	44	30	6	24	9		9	20		20	246	17	229	القصرين
69	17	52	69	12	57	594	104	490	37	13	24	1	1		القيروان
111	6	105	134	2	132	151		151	193	6	187	36		36	الكاف
533	93	440	40	12	28	162	48	114	71	19	52	100	42	58	المنستير
184	32	152	122	30	92	119	25	94	126	40	86	54	15	39	المهدية
138	4	134	66	5	61	133	16	117	34	2	32	17	1	16	باجة
76	15	61	52	8	44	52	6	46	63	24	39	69	11	58	بن عروس
99	19	80	189	46	143	112	15	97	85	15	70	49	12	37	بئررت
161	37	124	65	12	53	43	2	41	13		13	48	3	45	نطاوين
637	21	616	536	11	525	475	18	457	402	20	382	157	16	141	نوزر
103	56	47	64	28	36	85	21	64	61	22	39	2	2		نونس
186	109	77	40	14	26	42	22	20	16	6	10	8	3	5	جندوبة
56	5	51	34	3	31	9	2	7	7	4	3	10	3	7	زغوان
47	11	36	13	4	9	6	3	3	7	4	3	12	4	8	سليانة
1	1		226	72	154	512	112	400	258	70	188	13	13		سوسة
145	16	129	38	9	29	24	4	20	6	3	3	1		1	سيدي بوزيد
497	207	290	309	150	159	216	102	114	200	104	96	216	157	59	صفاقس
132	14	118	137	10	127	421	12	409	759	20	739	1654	19	1635	قابس
113	4	109	60	5	55	52	4	48	47	1	46	53	2	51	قبلي
233	5	228	183	7	176	81	4	77	37	5	32	71	6	65	قفصة
137	28	109	159	24	135	99	27	72	101	19	82	118	13	105	مدنين
87	46	41	50	21	29	48	20	28	35	18	17	23	10	13	منوبة
216	131	85	127	67	60	36	21	15	15	13	2	16	11	5	نابل
4051	896	3155	2748	560	2188	3568	610	2957	2649	451	2198	3040	381	2659	المجموع

⁶ ONAT, « L'artisanat en chiffre 2016 », ONAT, 2016, p5. Disponible sur, <http://www.artisanat.nat.tn/wp-content/uploads/2018/02/Brochure-AR016.pdf>.

توزيع العدد التراكمي للمؤسسات الحرفية المسجلة حسب الولايات
والنوع الإجتماعي إلى موفى سنة 2016

الولاية/الجنس	عدد المؤسسات			النسبة من المجموع		
	المجموع	ذكر	انثى	المجموع	ذكر	انثى
صفاقس	286	185	101	15,1%	9,8%	5,3%
تونس	162	105	57	8,6%	5,6%	3,0%
قابس	124	80	44	6,6%	4,2%	2,3%
نايل	154	100	54	8,2%	5,3%	2,9%
مدنين	97	63	34	5,1%	3,3%	1,8%
سوسة	110	71	39	5,8%	3,8%	2,1%
باجة	86	56	30	4,6%	2,9%	1,6%
أريانة	82	53	29	4,3%	2,8%	1,5%
القصرين	78	50	28	4,1%	2,7%	1,5%
المهدية	72	47	25	3,8%	2,5%	1,3%
قفصة	58	38	20	3,1%	2,0%	1,1%
بنزرت	45	29	16	2,4%	1,5%	0,8%
سيدي بوزيد	45	29	16	2,4%	1,5%	0,8%
منوبة	43	28	15	2,3%	1,5%	0,8%
جندوبة	50	32	18	2,6%	1,7%	0,9%
توزر	32	21	11	1,7%	1,1%	0,6%
بن عروس	32	21	11	1,7%	1,1%	0,6%
المنستير	177	115	62	9,4%	6,1%	3,3%
القيروان	11	7	4	0,6%	0,4%	0,2%
سليانة	2	1	1	0,1%	0,1%	0,0%
الكاف	5	3	2	0,3%	0,2%	0,1%
نطاوين	9	6	3	0,5%	0,3%	0,2%
زغوان	6	4	2	0,3%	0,2%	0,1%
قبلي	122	79	43	6,5%	4,2%	2,3%
المجموع	1888	1222	666	100,0%	64,7%	35,3%

Toujours dans la même perspective de disparité lors de l'octroi des médailles et des attestations, le 18 avril 2021, et lors d'une visite à l'hôpital des forces de l'ordre, M. le Chef du Gouvernement a décidé de rendre hommage au corps médical et para médical de l'hôpital et valoriser leurs efforts dans le combat contre la pandémie du Corona virus et ce en octroyant des attestations de reconnaissance à **3 hommes et une femme**.

Cette disparité dans l'octroi des médailles et des décorations a aussi marqué l'activité de M. Mechichi pendant la journée du 01 mai 2021. En effet, et à l'occasion de la célébration de la fête du travail, M. Le chef de gouvernement a étonnamment choisi de rendre hommage à **10 hommes** entre travailleurs et représentants de sociétés et d'entreprises publiques contre **UNE seule femme...**

Le 30 avril 2021, M. le Chef du Gouvernement a eu une réunion avec M. Abdelmajid Ezzar, le président de l'UTAP (Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche) lors de laquelle une convention relative au domaine de l'agriculture a été signée. Cependant, cette convention ne comporte aucun point relatif au transport des femmes travailleuses dans le secteur agricole alors que c'est une question délicate et imminente.



LES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX ENFANTS

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre 2020, le Chef du Gouvernement a annoncé le lancement du programme national pour la parentalité positive.⁷



« Il est ainsi incontournable de rappeler que la parentalité positive s'est construite en réaction à la violence éducative, pour aider les parents à prendre de la distance vis-à-vis de modèles éducatifs violents qu'ils ont subis, et que la pression sociale et la culture leur enjoignaient jusqu'à présent de reproduire, et pour en protéger les enfants. Elle concerne les parents, les institutions et l'État » .⁸

(Il est à mentionner que la présidence du gouvernement a refusé de répondre à notre demande d'accès à l'information relative au suivi de la mise en place de ce programme en Tunisie)

Le Chef du Gouvernement a également annoncé la création du conseil supérieur pour le développement de l'enfance, chargé de mettre en place les politiques publiques relatives à l'enfance⁹. (De même, notre demande d'accès à l'information relative à ce conseil est restée sans réponse de la part de la présidence du gouvernement)

Par la même occasion, M. Hichem Mechichi a affirmé que les questions relatives à l'enfant sont parmi les priorités du Gouvernement et font partie de sa politique sociale. Il a fait référence à l'article 47 de la Constitution du 27 janvier 2014 et aux différentes Conventions adoptées par la Tunisie en la matière. Il a signalé à cet égard que le Gouvernement s'engage d'une manière inconditionnelle pour améliorer la situation de l'enfant notamment dans le cadre de la Crise de la Covid-19.

⁷ Pour de plus amples informations, voir le communiqué de la Présidence du Gouvernement du 20/11/2020, [en ligne] : <http://www.pm.gov.tn/pm/actualites/actualite.php?id=12814&lang=ar>, (consulté le 28/01/2021).

⁸ Mestre (C.), « La parentalité positive, pour tous les enfants ! », Spirale, n° 92, 2019, pp. 172-176, p.172, [en ligne] : <https://www.cairn.info/revue-spirale-2019-4-page-172.html>.

⁹ Communiqué de la Présidence du Gouvernement du 20/11/2020, précité.

Ceci étant dit, au niveau formel, le communiqué de la présidence du Gouvernement s'est limité à l'usage du terme générique « enfant » sans faire d'allusions aux besoins spécifiques des filles, garçons ou enfants handicapé.e.s, des enfants dans les zones rurales et les enfants dans les zones urbaines, etc.

Au niveau du fond, le problème se pose ici encore une fois au niveau des mesures effectives mises en place pour appliquer les promesses avancées par le Chef du Gouvernement, notamment en ce qui concerne les besoins spécifiques des enfants lors de la crise sanitaire. En effet, Hichem Mechichi n'a pas présenté des chiffres précis ou des actions concrètes qui ont été réalisées pour améliorer la situation des enfants lors de ladite crise. D'autant plus que le protocole sanitaire est quasiment inexistant dans les établissements scolaires sur l'ensemble du territoire, ce qui a perturbé la reprise des cours après le confinement sanitaire du 14 janvier 2021. De nombreuses grèves ont eu lieu dans différents établissements. Des cas de contagions dans les écoles et les lycées ont été enregistrés.

Dans la même veine, il convient de noter que le Chef du Gouvernement avait effectué des visites pour plusieurs écoles, afin de constater leurs états¹⁰. Il a affirmé que plusieurs d'entre elles sont dans un état déplorable, ou quasiment non fonctionnel. Il est inconcevable selon ses dires de parler de protocole anti-Covid en l'absence du minimum sanitaire dans plusieurs écoles publiques. Il a ainsi annoncé certaines décisions urgentes, en l'occurrence prévoir la somme de 32 millions de dinars pour restaurer 400 écoles avant mi-octobre 2020¹¹.

▽

32 MILLIONS
de dinars
pour restaurer **400** écoles avant
mi-octobre 2020

Sur un autre volet, Hichem Mechichi affirme que dans le cadre de ses responsabilités envers les Générations futures, il tient à apporter son soutien aux parents pour faire face aux répercussions économiques, sociales et psychologiques de la crise de la Covid-19. Cependant, là encore le Chef du Gouvernement n'a pas précisé comment le Gouvernement compte concrètement procéder pour apporter ce soutien aux parents, alors que la crise ne cesse de s'aggraver dans le pays.

Le 06 avril 2021 Mr. Le chef de gouvernement a inauguré l'école de la 2ème chance, « **Habib Bourguiba** ». Cette inauguration est méritoire puisqu'elle présente une seconde chance pour les enfants déscolarisés qui ont dû abandonner l'école pour une raison ou une autre. Intégrer cette école permettra de valoriser et développer leurs compétences et connaissances et de réduire les taux de délinquance des mineurs.

Il convient ici de reconnaître que les activités ayant un rapport avec l'enfance sont légèrement plus structurées que celles relatives aux droits des femmes. En effet, en ce qui concerne l'enfant, certaines décisions ont été réellement prises en l'occurrence le programme de la parentalité positive et la création du conseil national pour le développement de l'enfance.

AFIN DE VÉRIFIER SI CES TRAVAUX ONT BEL ET BIEN ÉTÉ RÉALISÉS DANS LES DÉLAIS ANNONCÉS PAR HICHEM MECHICHI,
NOUS AVONS ADRESSÉ, COMME MENTIONNÉ CI-HAUT, PLUSIEURS DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION, AUCUNE RÉPONSE NE NOUS A ÉTÉ COMMUNIQUÉE.



¹⁰ Voir le communiqué de la présidence du Gouvernement du 13/09/2020, [en ligne] : <http://www.pm.gov.tn/pm/actualites/actualite.php?id=12641&lang=ar>, (consulté le 28/01/2021).

¹¹ Voir le communiqué de la présidence du Gouvernement du 14/09/2020, [en ligne] : <http://www.pm.gov.tn/pm/actualites/actualite.php?id=12645&lang=ar>, (consulté le 28/01/2021).

LES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX PERSONNES HANDICAPÉES



Le Chef du Gouvernement a rencontré le 07 décembre 2020, des représentants de l'association tunisienne pour la défense des droits des personnes handicapées.

Selon le communiqué de la présidence du Gouvernement ¹², la rencontre était focalisée sur les préoccupations des personnes handicapées dans les domaines de la santé, de l'emploi, de l'éducation et de leur participation dans la vie publique.

TOUTEFOIS, **AUCUNE DÉCISION CONCRÈTE**
N'A ÉTÉ PRISE PAR HICHEM MECHICHI
DANS LE CADRE DE CETTE RENCONTRE.

En outre, le 1er Mai 2021 et à l'occasion de la célébration de la fête du travail, M. Le chef du gouvernement a octroyé **16 bus spécialisés** à un certain nombre d'associations qui travaillent dans le domaine de la protection des personnes handicapées.

ACTIVITÉS DU MINISTÈRE DE LA FEMME

Le 29/02/2021 : Audition de la ministre par la commission des jeunes et des affaires culturelles, de l'éducation et de la recherche scientifique, pour le projet de loi n° 118 relatif aux travailleuses domestiques.

Campagne en ligne contre le cyber harcèlement, des vidéos réalisées par le ministère contre le harcèlement sexuel en ligne

¹² Voir le communiqué de la Présidence du Gouvernement du 08/12/2020, [en ligne] : <http://www.pm.gov.tn/pm/actualites/actualite.php?id=12868&lang=ar>, (consulté le 28/01/2021).

LES NOMINATIONS AU SEIN DU GOUVERNEMENT HICHEM MECHICHI

Il y a lieu dans ce cadre de parcourir la composition du Gouvernement de Hichem Mechichi afin de vérifier le degré du respect de l'approche genre et du principe de l'égalité des chances prévu par l'article 46 de la Constitution du 27 janvier 2014. En effet, ayant succédé au Gouvernement d'Elyes Fakhfekh depuis le 02 septembre 2020, le Gouvernement de Hichem Mechichi comportait dans sa composition initiale **huit (8) femmes sur 28 membres.**

LES FEMMES NE
REPRÉSENTENT QUE

28%

DES MEMBRES DU
GOUVERNEMENT

7 MINISTRES
ET UNE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Elles se répartissent comme tel :

- Ministre de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines : [Mme Salwa Sghayer](#)
- Ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche : [Mme Akissa Bahri](#)
- Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique : [Mme Olfa Ben Ouda](#)
- Ministre des Domaines de l'État et des Affaires foncières : [Mme Leïla Jaffel](#)
- Ministre chargée de la Fonction publique, auprès du chef du Gouvernement : [Mme Hasna Ben slimane](#)
- Ministre chargée de la Relation avec les instances constitutionnelles et la Société civile, auprès du chef du Gouvernement : [Mme Thouraya Jribi](#)
- Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle : [Mme Sihem Ayadi](#).



On constate clairement que les femmes sont faiblement représentées au sein de cette première composition du Gouvernement. Il convient également de noter que les femmes ne sont aucunement représentées au sein des ministères considérés comme étant fortement liés à la souveraineté de l'Etat en l'occurrence : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Défense, le ministère de la Justice et le ministère des Affaires Étrangères.

Ce bilan, étant légèrement meilleur que celui du Gouvernement de son prédécesseur Elyess Fakhfakh qui ne comptait que six **(6) femmes sur trente-deux membres (32)**, reste néanmoins très loin des attentes. En effet, la présence fortement limitée des femmes au sein du Gouvernement va à l'encontre du principe de l'égalité des chances prévu par l'article 46 de la Constitution tunisienne du 27 janvier 2014 qui dispose : « [...] *L'État garantit l'égalité des chances entre l'homme et la femme pour l'accès aux diverses responsabilités et dans tous les domaines...* ». Dix ans après la Révolution, et six ans après l'entrée en vigueur de la Constitution, le constat en matière d'intégration de l'approche genre au niveau des nominations, demeure pour le moins décevant.

LE GOUVERNEMENT DE ELYESS FAKHFAKH
NE COMPTAIT QUE

6
FEMMES
SUR
32

De ce fait, le nouveau nombre des femmes au sein du Gouvernement de Hichem Mechichi est de quatre **(4) femmes sur 28**, représentant ainsi **14%** des membres du Gouvernement.

Ce nombre dérisoire a mis en péril les efforts de la société civile depuis la Révolution pour intégrer l'approche genre dans les politiques publiques, et d'une manière plus précise pour instaurer l'égalité des chances et la parité au niveau des nominations dans les hautes fonctions au sein de l'État.

La situation s'est encore aggravée après la tentative du remaniement ministériel du 26 janvier 2014. En effet, le Chef du Gouvernement, avait proposé un remaniement de **11 ministres au sein de son Gouvernement. Les femmes ont brillé par leur absence dans les nouvelles nominations** proposées par le chef du Gouvernement. Aucune femme n'y figure. Le motif annoncé était les résultats réalisés par les différents ministres durant les quatre premiers mois dudit Gouvernement, ceci étant dit, le Chef du Gouvernement n'a pas présenté des données effectives concernant ces résultats. Ainsi **quatre (4) des huit (8) femmes qui étaient dans la première composition ont été limogées**. Le ministère de la relation avec les instances constitutionnelles et la Société civile a été supprimé et trois autres ministres femmes ont été remplacées par des hommes. Il s'agit des ministres des Domaines de l'État et des Affaires foncières, de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines, et de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche.

LE GOUVERNEMENT
DE HICHEM MECHICHI

4
FEMMES SUR
28
REPRÉSENTANT
14%

DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

En effet, ce remaniement reflète le manque d'engagement des décideurs politiques dans le processus de l'instauration de l'égalité des genres. Cette tendance montante, visant à mettre les femmes à l'écart de la vie politique, ne fait qu'augmenter nos inquiétudes vis-à-vis du respect des principes énoncés par la Constitution à cet égard.

En effet, **le pourcentage de femmes diplômées de l'enseignement supérieur en Tunisie dépasse 60% de l'ensemble des diplômés.**¹³ Ce qui prouve que les capacités féminines ne manquent pas mais il s'agit d'un choix fait par le Chef du Gouvernement, qui nous laisse perplexe par rapport à l'avenir de l'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques.

Tout comme pour le volet de la communication, l'intégration de l'approche du genre dans les politiques publiques au niveau des nominations reste occasionnelle et ne surgit qu'à l'occasion des célébrations des fêtes des femmes, pour se montrer comme un farouche défenseur de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

En effet, à l'occasion de la célébration de la fête internationale des femmes, le 08 Mars 2021, le Chef du gouvernement, M. Hichem Mechichi, a nommé Mme Hasna Ben Slimen en tant que porte-parole du gouvernement. Une nomination, bien qu'elle soit méritoire, reste insuffisante pour consolider l'égalité entre les Hommes et les Femmes au niveau des nominations, et ce surtout avec le remaniement ministériel du 26 janvier 2021.

En outre, il semble que les prescriptions de l'article 46 de la Constitution relatif à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ne figurent pas parmi les priorités du chef du gouvernement.

En effet, les nominations dans les différentes fonctions faisant partie de ses prérogatives en témoignent. de la Constitution fait défaut chez M. le chef du gouvernement.

Selon **Mme Feiza Imam**, la chargée des relations avec le citoyen au sein de la présidence du gouvernement, M. Mechichi dispose d'un cabinet exclusivement masculin¹⁴, **aucune femme ne figure dans sa composition.** Or, ce ne sont pas les compétences féminines qui manquent en Tunisie.

Par ailleurs, entre le 1er Février 2021 et le 15 Avril 2021, le Chef du Gouvernement **a nommé 33 personnes** entre gestionnaire, chargé(e) de mission, chargé(e) de contrôle...etc.

Fidèle à lui-même, le Chef du Gouvernement n'a respecté ni le principe de parité ni celui de la discrimination positive. En effet, parmi ces **33 personnes, on ne compte que 15 femmes.** Il est aussi à noter que parmi ces nominations, on trouve celles de la commission indépendante chargée de l'octroi de la carte nationale de journaliste professionnel. Selon, le décret n° 2021-145 du 05 Mars 2021, portant nomination du président et des membres de la commission indépendante chargée de l'octroi de la carte nationale de journaliste professionnel, cette commission comporte 4 membres, le principe de parité est donc facilement applicable, et pourtant, M. Mechichi a opté pour la nomination de **3 hommes et une femme.**

¹⁴ Information contenue dans la réponse à la demande d'accès à l'information

Parmi ses prérogatives en tant que chef de l'exécutif, M. Mechichi nomme les gestionnaires des sociétés confisquées, en particulier ceux des agences des médias. Il a inexplicablement remplacé Mme. Mouna Mtibaa par M. Kamel Ben Younes à la tête de l'Agence Tunis Afrique Presse par le biais de la décision du 06 Avril 2021. Ce choix n'a pas pris en considération les dispositions de l'article 46 de la constitution, il a, en outre, suscité de nombreuses controverses.

Cependant, le Chef du Gouvernement a pour **la première fois respecté les dispositions** de l'article 46 de la Constitution et ce par le biais du décret gouvernemental n°230 de l'année 2021. Il a nommé certains membres de l'Instance nationale de protection des données personnelles et ce en respectant le principe de parité : **6 hommes et 6 femmes.**

LE TRAVAIL LÉGISLATIF AU SEIN DU GOUVERNEMENT HICHEM MECHICHI

Selon les données disponibles sur le site de l'ARP, le Gouvernement de Hichem Mechichi n'a présenté aucun projet de loi ayant un rapport avec le genre. Cela ne fait que renforcer le constat selon lequel les questions relatives au genre ne font aucunement partie des priorités de Hichem Mechichi.

Par ailleurs, un projet de loi concernant le congé de maternité existait déjà au niveau de la Présidence du Gouvernement depuis 2019, mais ce dernier n'a pas été approuvé par le conseil des ministres suite à des réserves de la part de l'Union Tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat¹⁵.

Dans un point de presse tenu le 08 mars 2021 à l'occasion de la célébration de la fête internationale des femmes, Madame la ministre des Affaires de la femme, de la famille et des personnes âgées a déclaré que M. le Chef de Gouvernement a présidé la signature de plusieurs circulaires relatives aux besoins spécifiques des femmes.

UNE CIRCULAIRE CONJOINTE ENTRE LA MINISTRE DE LA JUSTICE PAR INTÉRIM ET LA MINISTRE DES AFFAIRES DE LA FEMME :

Elle vise à faciliter les procédures d'application de l'article 13 de la loi n°58 de l'année 2017 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Normalement donc, et par le biais de cette nouvelle circulaire, l'accès à l'aide judiciaire et à l'information sera plus facile pour les femmes victimes de violence.

¹⁵ Voir la réponse de la Ministre de la Femme lors de l'assemblée plénière de l'ARP du 01 mars 2021, concernant le projet de loi relatif au congé de maternité, [Disponible au lien : https://youtu.be/DHL15jM3LnA?fbclid=IwAR08AvTElQT9S_MpWkUKJdOD17TIAEjwJlWyyvYfdHb8bk8YK6khEa-xaI], consulté le 22/03/2021.

EN EFFET, CET ARTICLE DISPOSE QUE :

« La femme victime de violence et les enfants qui résident avec elle, bénéficient des droits suivants :

- La protection juridique appropriée à la nature de la violence exercée à son encontre, de manière à assurer sa sécurité, son intégrité physique et psychologique et sa dignité, ainsi que les mesures administratives, sécuritaires et judiciaires requises à cet effet, et ce, dans le respect de ses spécificités.
- L'accès à l'information et le conseil juridique concernant les dispositions régissant les procédures judiciaires et les services disponibles.
- Le bénéfice de l'aide judiciaire.
- La réparation équitable pour les victimes de la violence en cas d'impossibilité d'exécution sur la personne responsable de l'acte de violence. L'Etat subroge dans ce cas les victimes dans le recouvrement des montants décaissés.
- Le suivi sanitaire et psychologique, l'accompagnement social approprié et le cas échéant, le bénéfice de la prise en charge publique et associative, y compris l'écoute.
- L'hébergement immédiat dans la limite des moyens disponibles. »

Cette circulaire a été publiée le 04 mai 2021 par le ministère de la Femme, ce qui nous permet d'en tirer plus de détails. En effet, elle est destinée aux présidents des tribunaux de première instance, aux Procureurs de la République, aux présidents des bureaux de l'attribution de l'aide judiciaire chargés du conseil juridique, aux délégué(e)s régionaux/régionales de la femme et de la famille, aux délégué(e)s de la protection de l'enfance et aux présidents des centres de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence.

Selon cette circulaire, les présidents des bureaux de l'attribution de l'aide judiciaire doivent accélérer l'examen des demandes d'attribution de l'aide judiciaire à travers la prise en charge immédiate des dossiers sans attendre la réunion du bureau. De plus, elle exige l'octroi de cette aide à toutes les femmes nonobstant leurs revenus et sans l'exigence du dépôt d'une plainte antérieure.

En outre, cette circulaire insiste sur l'importance de l'octroi de l'accès à l'information et du conseil juridique et sur le rôle des différents intervenants dans le processus de la sensibilisation juridique en la matière.

UNE CIRCULAIRE DESTINÉE AUX MINISTRES CHARGÉS DE L'ÉLABORATION DU PROGRAMME QUINQUENNAL POUR INTÉGRER L'APPROCHE DU GENRE ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES :

Comme pour la circulaire mentionnée ci-dessus, cette circulaire n'a pas été publiée et Madame la ministre de la femme n'a pas donné beaucoup de détails en ce qui concerne son contenu. On attend encore la réponse de la présidence de gouvernement ou du ministère de la Femme...

DES DÉCISIONS À VENIR ?

En plus de ces deux circulaires, M. Mechichi a annoncé que le gouvernement est en train de préparer un projet de loi relatif à la médiation familiale et professionnelle et qu'il a ordonné l'établissement de plusieurs cellules dans les différents ministères dont la mission est d'œuvrer pour l'intégration de l'approche du genre dans les politiques publiques et les plans d'action. Nous sommes toujours dans l'attente de la réponse de la présidence du gouvernement et/ou du ministère de la Femme concernant les détails relatifs à ces deux décisions.

L'APPROCHE GENRE DANS LA COMMUNICATION DU CHEF DE GOUVERNEMENT

DU 01 SEPTEMBRE 2020 AU 01 MAI 2021

Cette partie consiste à analyser l'intégration de l'approche genre dans la stratégie de communication du chef de Gouvernement. A travers l'étude des différentes interventions publiques de M. Hichem Mechichi à l'instar des discours devant l'ARP, des discours adressés au peuple, des déclarations, ou encore des interviews, nous allons tenter de mesurer l'intérêt accordé au genre au niveau de la communication du Chef de Gouvernement.

DISCOURS DU 01 SEPTEMBRE 2020 DEVANT L'ARP : PREMIER DISCOURS DE HICHEM MECHICHI



La première constatation qu'on a pu relever en s'intéressant de plus près aux apparitions médiatiques de Hichem Mechichi, est qu'il y a eu une évolution dans le degré d'intégration de l'approche genre depuis le premier discours du 01 septembre 2020 devant l'ARP, jusqu'au discours du 19 janvier 2021.

En effet, lors de la présentation de son Gouvernement devant l'ARP pour l'obtention de sa confiance, M. Hichem Mehichi a tenu un discours au cours duquel il a annoncé les grandes lignes de son programme. Ce discours s'est particulièrement distingué par l'absence totale du langage inclusif, le Chef du Gouvernement s'est adressé au peuple en utilisant uniquement des termes masculins (tunisiens, citoyens, etc.)¹⁶.

Le Chef du Gouvernement a tout de même fait une unique référence au taux de chômage élevé chez les femmes, notamment diplômées¹⁷. Il a également brièvement évoqué la lenteur dans la révision du système de la retraite¹⁸.

Par la suite, en indiquant les priorités de son gouvernement, M. Hichem Mehichi a annoncé quelques mesures sociales, notamment en rapport avec l'économie sociale solidaire et le travail précaire, mais toujours sans l'adoption d'une approche genre en la matière¹⁹.

Il s'est limité à des slogans généraux sans traiter des besoins spécifiques au genre en la matière. Dans l'ensemble, le premier discours de M. Hichem Mehichi n'était pas satisfaisant pour ce qui est de l'intégration de l'approche genre, et ce tant au niveau de la forme qu'au niveau du fond.

LE DISCOURS DU CHEF DU
GOUVERNEMENT N'ÉTAIT
PAS DU TOUT PROMETTEUR,
ET A AU CONTRAIRE
DONNÉ L'IMPRESSION D'UN
MANQUE D'INTÉRÊT POUR
LES QUESTIONS RELATIVES
AU GENRE.

¹⁶ Voir discours du 01/09/2020 du chef du Gouvernement devant l'ARP ; Minutes : [01 :37] ; [01 :47] ; [01 :58] ; [02:08] ; [03 :01] ; [04 :46].

¹⁷ Voir discours du 01/09/2020 du chef du Gouvernement devant l'ARP ; Minutes : [06 :32].

¹⁸ Voir discours du 01/09/2020 du chef du Gouvernement devant l'ARP ; Minutes : [10 :32]

¹⁹ Voir discours du 01/09/2020 du chef du Gouvernement devant l'ARP ; Minutes : [20 :48]

POINT DE PRESSE DU 03 OCTOBRE 2020 : MESURES SANITAIRES POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE

On constate dans le cadre de cette apparition médiatique du Chef du Gouvernement une légère amélioration dans sa stratégie de communication. En effet, on commence à détecter, au niveau de la forme, un discours plus inclusif et des tentatives de féminisation du langage à différentes reprises.



Hichem Mechichi avait également annoncé que les mesures prises pour faire face à la crise sanitaire ont été prises en pensant aux personnes âgées, aux jeunes et aux enfants. Il s'agit de l'une des rares occasions où le Chef du Gouvernement fait une référence explicite aux besoins spécifiques au genre.

Dans l'ensemble, ce discours peut être considéré comme étant plus au moins sensible au genre, tant au niveau de la forme qu'au niveau du fond.

DIALOGUE DU 18 OCTOBRE 2020 L'INTERVIEW DU CHEF DU GOUVERNEMENT SUR LA CHAÎNE NATIONALE



La première interview télévisée du Chef du Gouvernement sur la Télévision nationale n'était pas meilleure que son discours devant l'ARP. Sur une interview qui a duré environ une heure et demi, les questions liées explicitement au genre n'ont pas été évoquées une seule fois. Bien que c'était le journaliste qui orientait le dialogue vers des thématiques précises à travers ses questions, le Chef du Gouvernement aurait pu témoigner de sa volonté de prendre en considération les besoins spécifiques au genre, dans plusieurs des thématiques évoquées.

En effet, le chef du Gouvernement a longuement traité des crises économiques et sanitaires, sans pour autant traiter des répercussions spécifiques de ces crises sur les femmes, les personnes âgées, les enfants, les personnes handicapées, etc. Cela pourrait confirmer encore une fois, le manque d'intérêt de la part de Hichem Mechichi pour les questions relatives au genre.

POINT DE PRESSE DU 10 NOVEMBRE 2020 :

LES MESURES DU GOUVERNEMENT

POUR FAIRE FACE À LA CRISE DU KAMOUR ET LA SITUATION SANITAIRE

Il s'agit ici d'un point de presse du Chef du gouvernement pour annoncer les mesures décidées par le Gouvernement pour résoudre la crise du Kamour. Là encore, au niveau de la forme, Hichem Mechichi emploie un langage masculin, ou neutre dans les meilleurs des cas. Il en va de même au niveau du fond, le Chef du Gouvernement a promis de mettre en œuvre les accords visant à créer des emplois pour la population du Kamour, sans évoquer si ces mesures seront prises en fonction des besoins spécifiques au genre.

Va-t-il y avoir une parité hommes/ femmes dans le recrutement ? y-a-t-il un quota destiné aux personnes handicapées ?

L'intervention de M. Hichem Mechichi ne fait aucunement allusion à ces questions.

La seconde partie du point de presse destinée aux mesures relatives à la crise sanitaire ne fait pas exception, l'approche genre y est absente.

POINT DE PRESSE DU 16 JANVIER 2021:

LE DISCOURS DU REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Ce discours avait pour objet essentiel d'annoncer la composition du remaniement ministériel. En effet, M. Hichem Mechichi a également fait un petit récapitulatif de la situation sanitaire et a exprimé la volonté du Gouvernement d'importer le vaccin dans les brefs délais, sans donner plus de précisions à ce sujet.

En effet, le Chef de Gouvernement a déclaré que le vaccin serait attribué d'abord aux personnes prioritaires, sans préciser s'il s'agit uniquement du personnel de la santé, ou aussi des personnes âgées, personnes souffrant de maladies chroniques, ou autres. Là aussi, M. Hichem Mechichi choisit d'adopter un discours allant plus vers la généralité et la neutralité, ne faisant aucunement allusions aux besoins spécifiques au genre.

En outre, le constat est encore plus décevant au niveau du fond qu'au niveau de la forme. En effet, le remaniement ministériel qui a été annoncé lors de ce discours était composé exclusivement d'hommes. Il s'agit ici d'un manque de volonté de la part du Chef de Gouvernement pour garantir une égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'accès aux postes de décisions.

DISCOURS DU 19 JANVIER : RÉPONSE DU CHEF DU GOUVERNEMENT AUX PROTESTATIONS

M. Hichem Mechichi avait adressé ce discours au peuple afin d'apporter une réponse aux prestations et manifestations qui ont eu lieu durant le mois de janvier 2021 dans plusieurs régions du pays.

On note une tentative de féminiser le langage au début du discours, en s'adressant aux citoyennes et citoyens²⁰, puis en évoquant les tunisiennes et les tunisiens en parlant des mesures sanitaires²¹. Néanmoins, le discours devient beaucoup moins inclusif lorsqu'il est question de se prononcer sur la réponse du Gouvernement aux revendications des manifestantes et manifestants.

S'adressant principalement aux « jeunes », le Chef du Gouvernement s'est limité à l'usage de termes masculins en les abordant²².

Il s'est adressé aux jeunes en tant qu'entité unique et homogène, on ne constate ni une féminisation du langage, ni une prise de conscience de la diversité des besoins spécifiques au genre. Les besoins des jeunes qui vivent en milieu urbain sont différents de ceux qui vivent en milieu rural, plus encore, les besoins des jeunes peuvent aussi varier en fonction de leur genre, leur identité sexuelle, leur âge, etc.

DÉCLARATION DU 08 MARS 2021 DEVANT LE CONSEIL DES PAIRS

Cette déclaration était à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme, pendant laquelle le Chef du Gouvernement a présidé le conseil des pairs et a donné un mot devant ses membres. Durant cette intervention, M. Mechichi a pris le soin de féminiser son discours, et s'est presque adressé uniquement aux femmes, en employant des termes tel que « Citoyennes, femmes tunisiennes, etc. ».

M. Hichem Mechichi ne semble pas accorder une importance à cette diversité dans son discours.

En somme, bien qu'il soit adressé aux jeunes, ce discours ne semble pas correspondre à nos attentes pour ce qui est de la communication sensible au genre.

Ce qu'on peut, par contre, remarquer c'est que la féminisation du discours du Chef du Gouvernement, M. Hichem Mechichi, est épisodique. En effet, lors de ses apparitions médiatiques à l'occasion des événements en lien avec la question du genre, la journée internationale de la femme en l'occurrence, le Chef du Gouvernement insiste sur l'intégration de l'approche du genre dans son discours, et ce contrairement à ses interventions lors dans d'autres événements, historiquement liés aux hommes.

²⁰ Voir le discours du Chef du Gouvernement du 19/01/2021, minutes [00:07]

²¹ Voir le discours du Chef du Gouvernement du 19/01/2021, minutes [01:41]

²² Voir le discours du Chef du Gouvernement du 19/01/2021, minutes [03:00]; [03:08]; [03:26]; [03:32]; [03:40]; [03:44]; [03:49]; [04:29].

Cette intégration de l'approche du genre dans le discours de la présidence du gouvernement est certes à saluer, cependant, elle reste malheureusement liée à des événements spécifiques aux femmes et non pas une attitude générale du chef de l'exécutif tunisien. C'est donc « une occasion qui oblige ». Ce principe se confirmera lors des autres interventions du Chef du Gouvernement.

DÉCLARATION DU 13 MARS 2021

À L'OCCASION DU DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE VIRUS DU COVID-19

M. Mechichi a donné cette déclaration à Bizerte le 13 Mars 2021 à l'occasion du lancement de la campagne nationale de vaccination contre le virus du Covid-19. Encore une fois, le discours du Chef du Gouvernement ne portait aucune trace de féminisation. En effet, et pour valoriser les efforts du personnel de santé²³ et des militaires²⁴ dans l'encadrement de cette campagne, M. Mechichi a opté pour un discours non inclusif qui n'était pas sensible au genre, tant au niveau de la forme qu'au niveau du fond.

POINT DE PRESSE DU 18 MARS 2021

À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DES ÉVÉNEMENTS DU MUSÉE NATIONAL DU BARDO

C'est uniquement au début de son discours que M. le chef de gouvernement a intégré l'approche genre, en s'adressant aux personnes présentes en utilisant les termes « messieurs et mesdames ». Cependant, cette féminisation du discours n'a pas beaucoup duré et M. Mechichi reprend un discours non inclusif. En effet, et bien que la liste des martyrs tombé(e)s lors de ces événements tragiques compte une dizaine de femmes, M. le Chef de Gouvernement persiste à employer un langage arabe masculin ou neutre²⁵.

²³ Voir déclaration du 13/03/2021 du chef du Gouvernement à l'occasion du début de la campagne de vaccination contre le virus du Covid-19 ; Minutes : [2 :29]. « أبناء المؤسسة الصحية »

²⁴ Voir déclaration du 13/03/2021 du chef du Gouvernement à l'occasion du début de la campagne de vaccination contre le virus du Covid-19 ; Minutes : [2 :33]. « أبناء المؤسسة العسكرية »

²⁵ Voir point de presse du 18/03/2021 du chef du Gouvernement à l'occasion de la commémoration des événements du musée national de Bardo; Minutes : [2 :17]. « الشهداء »



LES INTERVENTIONS MÉDIATIQUES DE LA PRÉSIDENTE DU GOUVERNEMENT DU 20/03/2021

À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

La journée du 20 mars 2021 était une journée chargée pour le président de gouvernement. Depuis Monastir, il a commencé par rendre hommage au président Habib Bourguiba depuis le cimetière de la famille Bourguiba, où il a utilisé un langage non inclusif dès ses premiers mots, en commençant par féliciter seulement «les tunisiens»²⁶ pour la fête de l'indépendance.

De plus, il a omis de valoriser dans son hommage les combats des militantes tunisiennes alors que nombreuses sont les batailles héroïques menées par les femmes tunisiennes au cours de l'histoire. Ceci pourrait laisser penser que pour, M. Mechichi, seuls les combats de «nos pères et nos grands-pères»²⁷ sont dignes de valorisation.

Ensuite, il s'est dirigé vers le musée du président Bourguiba où il a rencontré certains des militants (**seules deux militantes ont été invitées**). Après cette rencontre, il a fait un autre point de presse pour exprimer l'appréciation qu'il porte pour leurs efforts dans le combat contre la puissance coloniale. Cependant, tout le discours s'est déroulé dans un langage exclusivement masculin : « nos pères combattants, les militants...etc ».

Le Chef du Gouvernement a raté cette occasion, la fête de l'indépendance, symbole de l'unité du peuple tunisien, pour intégrer l'approche genre dans son discours afin de consolider l'égalité entre les tunisiennes et les tunisiens.

POINT DE PRESSE DU 06 AVRIL 2021

À L'OCCASION DU LANCEMENT DE L'ÉCOLE DE LA 2^{ème} CHANCE :

Lors de cet événement, destiné à l'inauguration de l'école de la 2^{ème} chance, le discours du Chef du Gouvernement était marqué par une certaine évolution. En effet, son langage était tantôt neutre tantôt féminisé. Il a commencé par valoriser la place qu'accordaient les bâtisseurs²⁸ de la République tunisienne à l'éducation en utilisant un terme général, puis il a énuméré les avantages de ce projet pour les enfants, tunisiennes et tunisiens²⁹.

DÉCLARATION DU 1^{er} MAI 2021

À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU TRAVAIL :

L'évolution du discours du Chef du Gouvernement continue et ce en intégrant encore une fois l'approche du genre dans sa déclaration prononcée à l'occasion de la célébration de la fête du travail où il insiste sur la valeur du travail et sur le rôle que jouent « les travailleurs et les travailleuses » dans la vie économique tunisienne.

²⁶ Voir point de presse du 20/03/2021 du chef du Gouvernement à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance ; Minutes : [1 :36]. «أقدم بالتهاني بعيد الاستقلال لكل التونسيين».

²⁷ Voir point de presse du 20/03/2021 du chef du Gouvernement à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance ; Minutes : [3 :43]. «نضالات ابائنا وأجدادنا».

²⁸ Voir point de presse du 06/04/2021 du chef du Gouvernement à l'occasion du lancement de l'école de la 2^{ème} chance ; Minutes : [3 :26]. «بناء الدولة التونسية».

²⁹ Voir point de presse du 06/04/2021 du chef du Gouvernement à l'occasion du lancement de l'école de la 2^{ème} chance ; Minutes : [4 :09]. «أبنائنا من التوسيات والتوسيين».

CONCLUSION

D'une manière générale, on pourrait dire que le bilan genre du Chef du Gouvernement reste très peu satisfaisant que ce soit au niveau des activités ayant un rapport avec le genre ou au niveau des nominations au sein du Gouvernement ou encore au niveau de la communication.

En effet, comme nous avons pu le constater en ce qui concerne les activités liées au genre, il est vrai qu'il y a eu certaines initiatives parfois prometteuses. Ceci étant dit, lorsque nous avons essayé d'obtenir plus d'informations concernant la mise en œuvre, l'avancement ou les démarches entreprises par M. Hichem Mechichi afin de réaliser les promesses qu'il a annoncé en la matière, nous n'avons reçu aucune réponse. En effet, nous constatons, un manque de transparence flagrant de la part de la Présidence du Gouvernement concernant la progression des activités relatives au genre entreprises par le Chef du Gouvernement), ce qui pourrait à priori et jusqu'à nouvel ordre traduire un manque d'implication de M. Hichem Mechichi pour ces questions.

Pour ce qui est des nominations, on peut clairement constater une absence d'intégration de l'approche genre par M. Hichem Mechichi à travers la représentation dérisoire des femmes dans le Gouvernement.

Enfin, pour ce qui est de la stratégie de communication du Chef du Gouvernement, celle-ci est pour le moins encore loin de nos attentes, et ne reflète aucunement la démarche d'inclusion et de féminisation du langage établie en Tunisie depuis l'adoption de la Constitution du 27 janvier 2014.





«Cette étude a été appuyée par la Fondation
Kvinna Till Kvinna
Les opinions exprimées dans ce document sont celles des
auteur(e)s et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de
Kvinna Till Kvinna»



3 Rue Bassora, Lafayette - Tunis 1002 - Tunisie

(216) 55 809 834

contact@aswatnissa.org

www.aswatnissa.org

[@AswatNissa](https://twitter.com/AswatNissa)